

LA RIPOSTE

Le vote de

GRÈVE GÉNÉRALE

ILLIMITÉE

est à nos portes!

Droit de scolarité: seule une grève générale peut stopper la hausse

Benoît Lacoursière

L'auteur enseigne la science politique au Collège de Maisonneuve à Montréal.

Dans les prochaines semaines, les étudiant[e]s du Québec se prononceront dans les assemblées générales de leurs associations étudiantes sur l'opportunité de déclencher une grève contre l'augmentation des droits de scolarité décrétée par le gouvernement Charest. Dans le cadre de ce texte, je ne compte pas discuter de la non-pertinence d'augmenter les droits de scolarité, mais plutôt démontrer que si les étudiant[e]s des universités et cégeps veulent l'éviter, c'est par la grève générale qu'elles et ils y arriveront.

Les opposant[e]s à la grève matraqueront que celle-ci ne servira à rien, parce que le gouvernement ne reculera pas, ou qu'il existe «sûrement» d'autres moyens que la grève pour faire reculer le gouvernement. Or, une analyse empirique des faits historiques passés démontre que c'est seulement par une mobilisation générale que le gouvernement reculera et que retarder cette mobilisation n'engendrera que son échec. Après tout, «la seule lutte que l'on perd, c'est celle que l'on abandonne...»

Jusqu'à aujourd'hui, le Québec aura connu huit grèves générales étudiantes. Les grèves étudiantes de 1986, 1990 et 1996 ont essentiellement eu pour revendication l'opposition au dégel des droits de scolarité.

À ces mobilisations, ajoutons celle de 1968 qui, n'étant pas exclusivement dédiée à la question des droits de scolarité, porte aussi sur l'instauration du régime des prêts et bourses, la création d'une deuxième université francophone à Montréal et la démocratisation des établissements d'enseignement. On pourrait aussi ajouter l'intention de dégel formulée en octobre 1984 par le ministre péquiste de l'Éducation, Yves Bérubé, qui doit reculer en février 1985 devant la menace d'une grève générale. Rappelons qu'à cette époque, le PQ était en faveur de la gratuité scolaire, mais ne l'avait toujours pas réalisée après huit années de pouvoir.

Au printemps 1986, le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, invoque une possible hausse des droits de scolarité malgré la promesse libérale. L'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec (ANEEQ) appelle à la grève dans les semaines qui suivent et le 21 octobre 1986, la grève est déclenchée. Une trentaine d'associations collégiales ainsi que l'AGEUQAM y participent et en deux semaines le premier ministre Bourassa recule. Il s'agit pour tous [et toutes] d'une trêve, le combat devant reprendre en 1988 sur la question des prêts et bourses et en 1990 sur les droits de scolarité.

À l'automne 1988, le Parti libéral retire sa promesse de maintenir le gel des droits de scolarité - rappelons qu'ils sont gelés depuis 20 ans - et est reporté au pouvoir une année plus tard. Malgré une pétition signée par 20 000 personnes et une manifestation de 2000 autres, le gouvernement libéral adopte le décret du dégel surnommé en pleine période d'examen de décembre 1989. Les droits de scolarité devront doubler pour l'automne suivant. La mobilisation tarde, peu d'associations y participent, celle-ci est mal organisée même si des gestes d'éclat sont posés. La Fédération des étudiantes et étudiants du Québec (aujourd'hui la FEUQ) se rabat sur un recours judiciaire voué d'avance à l'échec tandis qu'à l'UOAM, moins de 1% de la population étudiante boycotte le paiement des frais de scolarité, un moyen qui est historiquement proposé par les détracteurs de la grève comme alternative et qui a historiquement été synonyme d'échec.

Il faut dire que les étudiant[e]s avaient été très sollicité[e]s en termes de mobilisations depuis 1984. Les droits de scolarité augmenteront ainsi jusqu'à 1994 alors que Jacques Parizeau, nouveau premier ministre, décrète le gel.

Obsédé[e]s par la lutte au déficit, le premier ministre Lucien Bouchard et la ministre de l'Éducation Pauline Marois évoquent une hausse possible des droits de scolarité en septembre 1996. La FEUQ réagit par le lobbying alors que le plus radical Mouvement pour le droit à l'éducation (MDE) appelle à la grève. À la mi-novembre, une vingtaine de cégeps sont paralysés et vers le 18 novembre, Pauline Marois annonce le maintien du gel des frais de scolarité. La FEUQ et la FECO négocieront cependant des compressions budgétaires dans le système d'éducation, dans les prêts et bourses et accepteront une augmentation des frais de scolarité pour les étudiant[e]s internationaux [et internationales].

Nous voilà donc à l'heure actuelle devant une nouvelle menace de dégel des frais de scolarité. L'expérience passée démontre que si les étudiantes et les étudiants veulent éviter le dégel, elles et ils devront déclencher dans les meilleurs délais une grève générale. On sait qu'en aucune circonstance, aucune session collégiale ou universitaire n'a été annulée et que des mesures de récupération ont toujours été mises en place. On sait aussi que la grève générale sera l'occasion d'attirer les médias et l'opinion publique sur les effets néfastes d'une hausse des droits de scolarité. Le temps dégagé par la grève permettra l'organisation quotidienne d'actions dérangeantes et créatives qui feront réfléchir le gouvernement sur sa position à l'approche d'une échéance électorale, sans parler de l'école de formation et de politisation qu'elle peut représenter pour des générations d'étudiant[e]s.

La grève ne pourra être un succès que si elle est vraiment générale, que les assemblées étudiantes sont populeuses et que l'on ne se perde pas dans des moyens « alternatifs » qui ont déjà démontré leur inefficacité. La solidarité sera aussi de mise entre tous les étudiant[e]s, mais aussi par le support des autres acteurs [et actrices] de la société civile.

La Presse

**Vote de Grève
Générale Illimitée
13 - 14 - 15 - 16 février
dans le hall**

Pourquoi vote-t-on oui, pourquoi participe-t-on

Olivier Turner,

étudiant au cégep du Vieux-Montréal

Le débat ayant actuellement lieu concernant la hausse des frais de scolarité ne touche pas uniquement l'aspect de l'éducation populaire. Les gouvernements, les médias de masse et une grande partie des politiciennes et politiciens limitent leur discours à cette composante de notre société: «les universités sont sous-financées et les étudiantes et étudiants doivent faire leur juste part». Erreur!

Le débat contre la hausse des frais de scolarité touche la société bien plus en profondeur: il remet en question les valeurs selon lesquelles la société doit être dirigée, dans un contexte global de privatisation des services publics et de polarisation des richesses. Le pouvoir citoyen, l'environnement, la santé, l'éducation: tous ces enjeux sont reliés; se battre sur l'un de ces fronts, c'est se battre sur tous les autres.

La grève générale illimitée sur laquelle les étudiantes et étudiants auront à voter n'est donc pas uniquement dirigée contre la hausse des frais: elle est dirigée contre ceux qui, pour s'assurer de s'enrichir, tirent avantage de la privatisation des services publics en nous faisant payer pour ce qui devrait revenir de droit à la population; l'éducation.

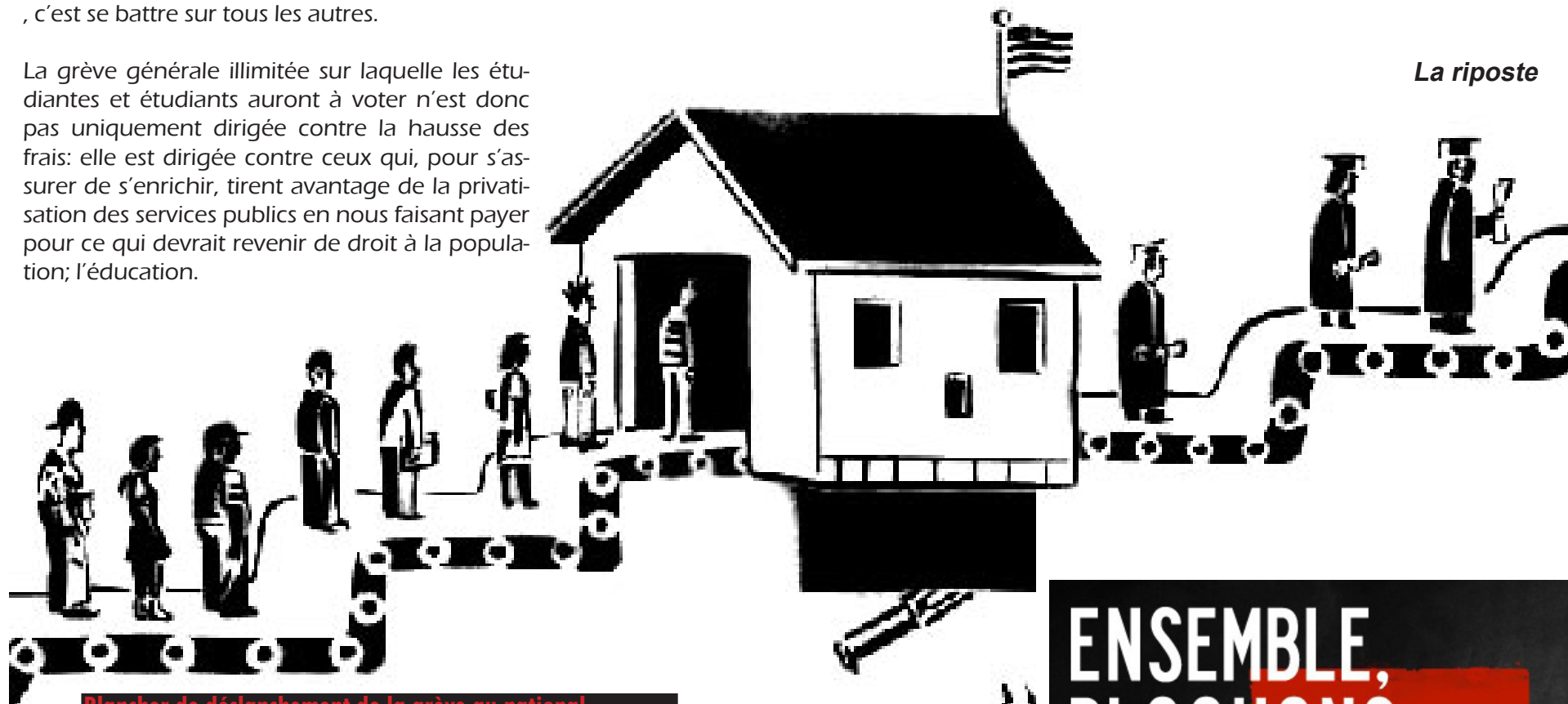
Le principe de l'utilisateur-payeur, ça vous dit quelque chose? Va pour les marchandises, mais l'humain n'est pas une marchandise. L'humain a le droit de vivre et plus encore, de donner un sens à sa vie. L'éducation est le meilleur moyen d'assurer un équilibre social, un faible de pauvreté ainsi que la possibilité de gravir les échelons sociaux. Après tout, l'important n'est-il pas de bien vivre, plutôt que de vivre?

Voilà en bref ce qu'est, un «oui».

Mais pourquoi participer? Car, disons le tout de suite, «grève» n'est pas synonyme de «vacances». Certes, cela concerne les étudiants et les étudiantes, mais aussi tout citoyen et citoyenne responsable. Nous sommes tenus d'y participer, afin d'y mettre notre grain de sel. S'impliquer est une nécessité, pas seulement pour nous,

mais également pour les générations futures: c'est un véritable combat politique.

La grève, c'est une réappropriation de l'espace public: «Nous existons, nous pensons, nous voulons et nous pouvons!». Voilà le message qui est envoyé - et cela, de façon beaucoup plus efficace que par tout autre moyen, comme une pétition, ou une simple manifestation. En ce sens, la grève générale illimitée est nécessaire: il y a une certaine paresse à ne pas vouloir se lever, se tenir debout et assumer ses opinions. En ce sens, il y a une certaine contradiction entre être contre la hausse et être contre la grève. L'un et l'autre sont indissociables.



Plancher de déclenchement de la grève au national

7 associations étudiantes
Regroupant **20 000 étudiant-e-s**
Sur **3 campus**

Associations étudiantes ayant déjà un mandat de grève illimitée en attente du déclenchement :

17 associations étudiantes
Regroupant **+ - 19 810 étudiant-e-s**
Sur **7 campus**

**ENSEMBLE,
BLOQUONS
LA HAUSSE.**

www.asse-solidarite.qc.ca

Associations étudiantes ayant déjà obtenu un mandat pour tenir une grève générale illimitée:

Association des étudiants et étudiantes en Anthropologie (AÉÉA) – Université Laval : 250 membres / Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED-UQAM) : 2100 membres / Association facultaire des étudiants en arts (AFÉA-UQAM) : 3600 membres / Association des Étudiants en Études Est-Asiatiques de L'Université de Montréal (Asso-CETASE) : 150 membres / Association des étudiants en Littératures de langue française de l'Université de Montréal (AELLFUM) : 400 membres / Mouvement des étudiantes et étudiants en service social de l'Université Laval (MESSUL) 1er cycle : 450 membres / Association de création et étude littéraires de l'Université Laval (ACELUL) : 350 membres / Association facultaire des étudiants en sciences humaines – UQAM (AFESH) : 4800 membres / Regroupement des Étudiant-e-s en Sociologie de l'Université Laval (RÉSUL) : 75 membres / Association des étudiants en philosophie de l'Université de Montréal (ADÉPUM) : 330 membres / Association des étudiantes et étudiants en Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉÉAUM) : 400 membres / Association générale des étudiants du Collège de Valleyfield (AGÉCoV) : 1965 membres / Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) : 4200 membres / Association des étudiants et étudiantes en études cinématographiques de l'Université de Montréal (AÉÉECUM) / Association étudiante de littérature comparée de l'Université de Montréal (AELCUM) / Association des étudiants en études cinématographiques de l'Université de Montréal

Calendrier des votes:

9 février: Association des étudiants en géographie de l'Université de Montréal (AEGUM) : 250 membres

14 février: Association facultaire étudiante en langues et communication – UQAM (AFELC-UQAM): 4300 membres

Association des étudiants en communication de l'Université de Montréal (AÉCUM)

15 février: Association Générale des Étudiantes et Étudiants Prégradués en Philosophie (AGEEPP-UL) : 230 membres / Association étudiante du Cégep de Matane (AECM) : 600 membres

17 février : Association étudiante du Cégep St-Laurent (AESCL) : 3 500 membres

20, 21, 22, et 23 février 2012: Association Générale Étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) : 6350 membres

22, 23 et 24 février 2012: Association génération des étudiants et étudiantes du Cégep de Jonquière (AGEECJ) : 3200 membres

Associations étudiantes ayant obtenu un mandat de consultation sur une grève générale illimitée (date non-déterminée)

Association générale des étudiants et étudiantes du Cégep Limoilou (AGEECL) : 5700 membres / Association générale étudiante du Cégep Édouard-Montpetit (AGECEM) : 5900 membres / Association facultaire étudiante du secteur des sciences – UQAM (AESS-UQAM): 3600 membres / Association générale étudiante du Cégep Régional de Lanaudière à L'Assomption (AGECRLA): 1800 membres / Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski (AGECR) : 2650 membres / Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines – Université de Sherbrooke (AGEFLESH) : 2000 membres / Association des étudiants et étudiantes en histoire de l'Université Laval (AÉÉH-UL) : 350 membres / Association Étudiante du Collège d'Alma (AÉMA): 1200 membres